



Ateliers Claude Chassagny

# Langage, Parole, Mathématiques

## (Méthode Chassagny)

L'expérience clinique orthophonique montre que les difficultés en mathématiques peuvent être considérées comme un empêchement à penser à partir de la langue mathématique.

### Objectifs

- Acquérir des repères cliniques centrés sur les liens entre langage et cognition mathématique.
- Acquérir des outils spécifiques pour soutenir la conciliation des langues (intime, sociale, mathématique) supports de la pensée et du raisonnement.
- Acquérir des notions dans le domaine des mathématiques élémentaires.
- Apprendre à élaborer un cadre thérapeutique orthophonique.

### Contenu

- *Apports théoriques et techniques*
  - a) Apports théoriques
    - Distinction entre langage/langue/parole
    - Notions d'énoncé /énonciation
    - Notions d'adresse, altérité, singularité
    - Construction de la représentation, accès à la symbolisation
    - Les différentes langues, la polysémie
    - Réflexion sur la langue mathématique en arithmétique, algèbre et géométrie
    - Particularités du signe mathématique
  - a) Apports techniques
    - Organisation de la numération
    - Sens des opérations
    - Principales notions de mathématiques élémentaires
    - Erreur et mouvement de pensée
    - Symptôme et créativité
    - Les énoncés de problèmes : logique et subjectivité
    - Bilan orthophonique



- *Analyse de la pratique*
  - Les premières rencontres : analyse de la demande, anamnèse
  - Clinique du lien
  - Analyse de l'erreur
  - Jeux, mouvements de pensée
  - Notion de sujet parlant et d'élève

## Méthodes

- *Dispositif groupal d'analyse de pratiques*
  - Prise de parole des participants à partir de présentations de cas issus de leur pratique clinique
  - Articulation entre questionnement individuel et élaboration collective par une pratique réflexive
  - Repérage des éléments cliniques et analyse des difficultés rencontrées
  - Elaboration de pistes pour une démarche thérapeutique
- *Transmission de connaissances*
  - Données théoriques articulées aux exposés cliniques des participants
  - Expérimentation d'outils spécifiques pour aborder les difficultés en mathématiques élémentaires
- *Travail personnel demandé entre deux sessions*
  - Préparation de cas
  - Lectures d'articles ou d'ouvrages
  - Recherche bibliographique
- *Evaluation interactive continue de la démarche de formation*
  - Expression des besoins initiaux des stagiaires
  - Adaptation des contenus à la progression des stagiaires
  - Synthèses régulières des questions travaillées
  - Bilans d'étapes et final avec repérage des modifications consécutives à la formation
- *Appréciation et d'évaluation*
  - A la fin de la formation il est demandé aux stagiaires de remplir un questionnaire d'appréciation et d'évaluation de la formation

## Modalités et moyens pédagogiques

- *Organisation de la formation en six séminaires sur une année* donnant à chaque stagiaire un temps de maturation du travail fait pendant les journées de formation et favorisant l'élaboration de liens avec sa pratique.
- *Nombre restreint de stagiaires* (16 au maximum) facilitant la prise de parole individuelle et l'appropriation des concepts et outils apportés.
- *Animation par 1 ou 2 formateurs.*
- *La confidentialité des données personnelles des professionnels, celles relatives à leurs pratiques et celles des patients est garantie.*
-



- *Des entretiens individuels peuvent être proposés aux stagiaires par le ou les formateurs en dehors du temps des séminaires, soit avant de commencer la formation, soit au cours de celle-ci.*
- *Les stagiaires signent une feuille de présence à chaque séminaire.*
- *Une attestation de formation est délivrée en fin de formation.*

## **Public concerné**

Personnels de santé paramédicaux, plus particulièrement orthophonistes, logopèdes, logopédistes. Exercice libéral, en centre de santé et salarié

## **Durée et coût de la formation**

- *Durée*  
La formation est de 36 heures. Elle se déploie sur 6 journées de 6 heures chacune.
- *Coût*

Inscription individuelle : 990 €

Inscription prise en charge employeur : 1260 €